



## FACE À LA CASSE SOCIALE

# LES COLLECTIVITÉS LOCALES MOBILISÉES

**DOSSIER PAGES 4 ET 5**



Séminaire fédéral : p. 2  
Edito • Rassemblement national des secrétaires de section : p. 3  
Vu / Entendu : pp. 6 et 7  
Notre histoire : l'abolition de la peine de mort : p. 7  
Les Champs Libres : c'est ouvert ! : p. 7  
La vie des sections : Bruz : p. 8  
Agenda p. 8

**CONTRAT PREMIÈRE EMBAUCHE : p. 6**

# La fédération en ordre de bataille contre la droite et pour le changement

**E**lus, secrétaires de section et équipe fédérale se sont réunis le 4 février à l'EPI Condorcet (Saint-Jacques) pour des travaux organisés en quatre étapes : le développement du parti et la formation, la communication, le projet, et enfin l'actualité politique, particulièrement la fausse décentralisation et le CPE.

Après une présentation rapide des pistes de travail par les secrétaires fédéraux en charge des différents domaines, les présents ont réagi, commenté, proposé, enrichi.

### Développement du parti et formation

Rozenn Geffroy, Secrétaire Fédérale au Développement du Parti, a souligné la nécessité de mieux faire connaître le PS dans la société. Le développement du parti passe aussi par un meilleur accueil et une fidélisation des adhérents, et un accompagnement plus fort de la vie des sections.

Les militants présents ont approuvé la définition proposée par Gaëlle Andro, Secrétaire Fédérale à la Formation, de trois publics prioritaires pour la formation : les nouveaux adhérents (moins de trois ans d'ancienneté), les cadres du parti (membres des instances, secrétaires, trésoriers et membres des bureaux de section) et les camarades — élus d'opposition de leur commune ou militants engagés dans la vie de leur territoire — disposés à se présenter aux élections communales au nom du parti, dans des secteurs pas toujours porteurs, à faible présence militante.

### Communication externe et interne

Nathalie Appéré, Secrétaire Fédérale à la communication externe et Porteparole, a évoqué le rapport aux médias et appelé les sections à relayer davantage les informations émanant de leurs territoires afin que la Fédération communique plus efficacement sur des thèmes d'intérêt local. Le débat a souligné qu'outre *Ouest-France*, les hebdomadaires de pays, radios et télévisions régionales doivent être des relais privilégiés. Les possibilités d'internet seront aussi rapidement exploitées en interne et en externe : une newsletter hebdomadaire, une diffusion d'informations par mailing-list différenciées, des pages web de section



Environ 80 camarades ont participé aux travaux du séminaire fédéral

qui viendront compléter le déjà très riche site de la fédération sont prévues à brève échéance, a indiqué la Secrétaire Fédérale à la Communication interne et *l'Unité 35* à des militants très impatients de «s'y mettre». *L'Unité 35* est appelé à évoluer sur le fond et la forme ; une charte graphique pour tous les documents émanant de la fédération est à l'étude.

### Projet

Alain Yvergniaux, Secrétaire Fédéral aux Etudes et Projets, a rappelé le calendrier et les modalités de travail sur le projet. Les militants amenderont, de la mi-mars à début juin, le texte qui sera proposé au Conseil National le 11 mars. Le vote sur le projet interviendra début juin. Mais dès à présent les Commissions doivent poursuivre leurs travaux et écrire afin de faire partager au plus grand nombre le fruit de leurs réflexions. Les Etats Généraux (des rencontres nationales accueillies par 8 villes dont Rennes) permettront d'ouvrir largement les débats à l'extérieur du parti ; des forums locaux peuvent être organisés en complément.

### L'actualité doit nous mobiliser

Marie-Anne Chapdelaine, Secrétaire Fédérale aux Relations avec les élus, a fait part de la campagne «La colère des Elus» initiée par le PS pour dénoncer la «fausse décentralisation» qui, comme l'a rappelé Jean-Louis Tourenne, n'améliore pas le service rendu aux citoyens puisqu'elle ne décentralise pas de pouvoirs, mais seulement des charges. Edmond Hervé a souligné qu'il n'y a plus localement d'Etat, sauf pour la sécurité et pour mettre des bâtons dans les roues des collectivités.

Enfin, Micaël Fischer, Délégué Fédéral aux Entreprises et à l'Economie, a dénoncé un gouvernement qui prétend vouloir plus d'égalité et met en œuvre le Contrat Première Embauche, qui fera du CDI une exception seulement accessible à ceux dont les diplômes et les réseaux leur permettront de mettre les entreprises en concurrence.

**Marine CLABÉ,**

Secrétaire Fédérale

à la Communication interne.

Jean-Louis Tourenne a insisté sur les effets pervers de la décentralisation Raffarin / de Villepin. A l'opposé des lois de 1982, où la gauche avait accordé de nouveaux pouvoirs et de nouvelles libertés aux collectivités territoriales, nous assistons aujourd'hui à une véritable déconcentration de l'Etat. La droite ne respecte même plus les lois votées antérieurement ; ce gouvernement voyou répercute aux départements et aux régions des charges qu'il ne peut plus assumer lui-même compte tenu d'un déficit sans précédent. Et de citer les transferts des TOS, la hausse des charges du RMI et de l'APA sans aucune contre-partie financière, le transfert de la RN 137 au Département. Ce sont pas moins de 32 millions d'euros que le gouvernement fait supporter au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

## 11<sup>e</sup> RASSEMBLEMENT NATIONAL

### DES SECRÉTAIRES DE SECTION

18 sections d'Ille-et-Vilaine ont été représentées à Paris, le 28 janvier, au 11<sup>e</sup> rassemblement national des secrétaires de section.

Outre la présentation par les secrétaires nationaux des actions engagées pour les mois à venir (campagne d'adhésion, rénovation des outils de communication), la matinée a été l'occasion d'une riposte sur tous les fronts contre la droite. Alain Vidalies a fustigé les remises en cause répétées du droit du travail par la droite, notamment le CNE, le CPE qui est « un contrat pire que tout », un vrai danger pour le pacte social et la cohésion sociale de notre pays. Laurent Fabius le qualifia d'ailleurs « de Contrat Précarité Exclusion ». Dominique Strauss-Kahn a appelé à une mobilisation massive face « à la droite qui n'a qu'un seul ennemi : l'égalité, qui n'a qu'un seul drapeau : la généralisation de la précarité ».

Ces débats ont pointé l'urgence à répondre à la question posée en 2007 : quel projet, thème de la table ronde de l'après-midi. Henri Emmanuelli a fixé sept rendez-vous thématiques dans le cadre des Etats généraux du projet, qui sont la concrétisation de la volonté du PS d'ouvrir le débat avec toutes celles et ceux, militants, sympathisants, forces associatives, syndicales qui se sentent concernés par le débat public et l'orientation politique :

- La République pour tous, les banlieues, la société solidaire
- L'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche
- La décentralisation, le logement, l'aménagement du territoire
- L'égalité sociale, entre hommes et femmes, entre générations
- L'environnement, le développement durable et solidaire
- L'emploi, le pouvoir d'achat et la croissance
- La démocratie politique, sociale et participative. Droits et devoirs du citoyen
- La politique étrangère, la France et l'Europe.

En conclusion, François Hollande a invité les socialistes à « **offrir à nos concitoyens un changement crédible, avec des propositions audacieuses, qui donnent un espoir possible pour l'emploi, pour l'éducation, pour le logement, pour l'environnement, pour la démocratie et enfin un changement durable** ». Le Premier Secrétaire du PS a appelé à l'union de toute la gauche, « **celle qui veut gouverner, battre la droite, et prendre ensuite la responsabilité pour le pays de faire le changement attendu** ».

Jean-Pierre Leborgne

# AMBITION ET CONFIANCE CONTRE PRÉCARISATION

Le gouvernement poursuit son démantèlement du Code du Travail. Après le C.N.E, il récidive en proposant le Contrat Première Embauche (C.P.E.). Avec celui-ci, toute entreprise pourra embaucher tout jeune de moins de 26 ans et le licencier sans motif, à tout moment, au cours d'une période d'essai de deux ans.



Par Frédéric BOURCIER  
Premier Secrétaire Fédéral

Ce siècle sera-t-il celui de la précarisation du salariat ? Le gouvernement de droite a décidé que OUI, en ignorant les organisations syndicales et les organisations de jeunes. Nous ne devons pas nous y tromper, le débat autour du CPE est fondateur d'un clivage qui va perdurer dans les décennies à venir.

Les libéraux pensent en effet que la flexibilité par l'assouplissement du droit du travail peut faire reculer le chômage. C'est faux comme l'est tout autant le principe de corrélation directe entre cotisations pesant sur les entreprises et chômage. En 1986-1987, 130 000 contrats précaires ont été créés, il y a eu 124 000 chômeurs de plus. En 2000-2002, 149 000 emplois précaires ont été supprimés, il y a eu 200 000 chômeurs en moins (chiffres Insee). C'est sous la législature Jospin que les contributions et charges par rapport au PIB ont été les plus fortes. C'est sous cette législature que le chômage a le plus baissé depuis 1974.

Le Parti Socialiste doit offrir une autre vision de la société et répondre concrètement au

chômage des jeunes, en particulier de ceux qui ont peu ou pas de qualification. Nous proposerons aux partenaires sociaux de réfléchir à :

- la mise en place d'un contrat emploi formation, à durée indéterminée,

dont le volet formation sera financé par les pouvoirs publics, destiné aux jeunes sans qualification (150 000 jeunes sortant chaque année du système scolaire sans diplôme).

- la mise en place d'un contrat de travail durable. L'embauche en CDI sera renforcée. Les employeurs paieront moins de cotisations en cas de CDI et davantage en cas d'intérim ou de CDD.
- la mise en place d'un contrat de reclassement pour celles et ceux qui sont victimes de licenciements collectifs. C'est ainsi que sera assurée la sécurisation du parcours professionnel de chacun ;
- le rétablissement des emplois jeunes dans le secteur public et associatifs supprimés par le gouvernement Raffarin.

Plus largement, le retour au plein emploi passe par une ambition : une relance de la politique industrielle, une politique d'investissement massif, un soutien à la croissance. Il faut donc bâtir une société de confiance.

Par la précarisation, la droite installe le doute puis la défiance. Chacun doit donc se mobiliser pour les manifestations du 7 mars.

# Les élus au secours de

**Les fusions-acquisitions, les délocalisations et autres mutations économiques entraînent la perte d'emplois dans le secteur industriel. Face à ce processus, les collectivités locales peuvent et doivent développer les atouts que représente leur territoire.**

**Quand la financiarisation à outrance de l'économie s'ajoute à la fragilité de notre industrie.**

Le dépôt de bilan de *CF Gomma* a mis en lumière deux éléments qui caractérisent depuis plusieurs années l'économie française : **une financiarisation à l'extrême** qui aboutit à mettre en difficulté une entreprise rentable économiquement et **la fragilité de notre industrie**. Le dépôt de bilan de *CF Gomma* est aussi l'illustration de la crise qui frappe la filière automobile. De grands constructeurs annoncent des déficits abyssaux, deux des plus grands sous-traitants de rang 1 (*Visteon* et *Delphi*) sont en situation de faillite. Au bout de la chaîne, les sous-traitants de rang 2 qui sont pour l'essentiel des PME connaissent une accélération des mises en redressement ou en liquidation à l'image de *Solutions Plastiques* dans notre département. Derrière cette crise, se cachent aussi des mutations profondes du secteur qui voit le centre de gravité des activités de production glisser vers l'Europe de l'Est.

**Les conséquences locales de cette crise démontrent l'importance de l'industrie dans notre économie.** Si l'on dépasse la définition traditionnelle qui restreint l'industrie aux activités manufacturières et que l'on y ajoute l'énergie, le BTP, l'agroalimentaire et les services dépendant de l'industrie, on obtient plus de 40% de la Valeur Ajoutée nationale et 30% de la population active. L'industrie représente aussi 85% de la recherche-développement.

En conséquence, notre projet pour 2007 devra s'attaquer aux questions industrielles et avancer des propositions dont quelques-unes, en cours de finalisation, s'articuleront autour de grands thèmes qui guident déjà nos élus locaux :

- La nécessité de **créer une véritable fonction d'anticipation** au niveau national et territorial pour prévenir les mutations industrielles et économiques.
- **Une vision des territoires** qui ne se réduisent pas à des zones off-shores de la mondialisation dans lesquelles il suffirait de diminuer les charges pour attirer des investissements étrangers.



Militants et élus socialistes de la Région, du Conseil Général et de Rennes ont défilé le 21 janvier aux côtés des salariés de CF Gomma.

• **La construction d'une démocratie sociale** qui rééquilibre les pouvoirs des salariés face aux actionnaires et entre l'entreprise et son territoire.

• **Une sécurisation des parcours professionnels** qui offrira aux salariés de nouvelles chances de relancer leur vie professionnelle

**Micaël FISCHER**

Délégué Fédéral à l'Economie, aux Entreprises et aux Services Publics

Pour en savoir plus : *Rapport délocalisations et développement des activités productives, l'industrie est notre avenir*, Jean-Louis Levet, Responsable national aux Questions industrielles.

## A propos de CF Gomma

Les difficultés de *Gomma* ne proviennent pas exclusivement de la crise qui frappe la filière économique mais également de l'actionnaire italien *Gomma* qui s'est servi de sa filiale française *Gomma Barre-Thomas* pour trouver des fonds. A ce titre de nombreux dividendes ont été versés et *Barre-Thomas* a été contraint de racheter à la maison mère une filiale en Pologne, entraînant de ce fait la sortie de fonds qui manquent aujourd'hui pour les investissements à la *Barre-Thomas*.

## POUR UNE NOUVELLE GO

Au-delà des situations de crise, la Région comme le Département doivent prendre en main la redéfinition du dialogue entreprises-territoires. Plus que jamais, le développement d'un territoire dépend de la capacité de l'ensemble des acteurs locaux à dialoguer et à s'ouvrir pour apprendre, transmettre et transférer savoir-faire et savoir-être.

**La croissance des entreprises est aujourd'hui inévitablement liée à leur environnement**, car, paradoxalement, l'internationalisation de l'économie et des systèmes de production a eu pour effet d'étendre le réseau des interdépendances économiques et de rendre indispensable leur implication locale. Le global est partout dans le local et inversement. Dans les grands groupes internationaux, comme dans les PME qui en dépendent, chaque site de production, souvent très autonome

et parfois en concurrence avec d'autres sites du même groupe, défend âprement ses positions et c'est dans le territoire que les établissements vont pouvoir chercher les solutions efficaces et souvent inattendues.

Les nouvelles exigences concurrentielles (qualité, réactivité, innovation), qui transforment les formes de production et d'organisation des entreprises, ont pour caractéristique commune de reposer sur des effets relationnels, beaucoup plus que sur des effets traditionnels de productivité comme dans les années 60-70. L'écosystème relationnel de l'entreprise, à la fois interne et externe, est devenu le facteur-clé de la performance.

# es emplois industriels

## LA RÉGION FACE AUX ENJEUX DU SECTEUR INDUSTRIEL

Plusieurs sinistres industriels récents : *STMicroelectronics* et *CF Gomma* à Rennes, *Laiterie Nazart* à Fougères, *Entremont* à Saint-Méen, pour ne citer que ceux-là, sont venus rappeler la volatilité menaçante des emplois soumis à la seule logique libérale, totalement inféodée à la mécanique boursière des capitaux.

Il est essentiel que nous réfléchissions très vite aux stratégies que nous pouvons mettre en œuvre pour contrecarrer cette insupportable dictature de l'actionnaire.

Les Régions, en tant qu'institutions, peuvent et doivent jouer un rôle-pivot dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Les lois du 27 février, relative à la démocratie de proximité et, dans une moindre mesure, celle du 13 août 2004, fondent la responsabilité particulière des Régions dans le domaine économique. L'acte II de la décentralisation devait consacrer ce rôle de stratège et de pilote attribué aux régions. Le raz de marée électoral de 2004, qui a vu tous les exécutifs régionaux, sauf un, confiés à la gauche a poussé la droite à restreindre ce pouvoir régional.

En Bretagne, la mise en place par la Région de l'ARDE (Agence Régionale de Développement Economique) traduit notre volonté de concrétiser au plus vite cette ambition régionale.

Centrée sur l'innovation technologique, l'international, l'initiative entrepreneuriale et l'innovation sociale, l'action de l'ARDE doit venir épauler les initiatives de l'exécutif régional et coordonner les acteurs privés et publics au bénéfice des filières économiques prioritaires.

**La Région Bretagne consacra plus de 100 Millions d'euros en 2006 au développement économique.**

L'actualité démontre que les délocalisations, l'abandon des sous-traitants, les licenciements abusifs sont, le plus souvent, le résultat de décisions déconnectées de notre territoire. **La perte de ce pouvoir de décision localisé ici est la plus grave menace pour l'avenir.**

A côté de ce budget régional directement injecté dans l'économie, les crédits considérables, revus à la hausse, au bénéfice de la formation, de la mobilité et de l'aménagement du territoire breton (plus de 500 millions d'euros en 2006) visent aussi à créer les conditions d'un ancrage durable et dynamique des compétences, des emplois et de la population sur notre territoire.

La politique sociale nouvelle mise en œuvre par la majorité de gauche au bénéfice des salariés de la Région — exemplaire à plus d'un titre — concrétise cette politique alliant l'innovation et le social.

**Pierrick MASSIOT**  
Conseiller Régional  
Rapporteur du budget.

## OUVERNANCE POLITIQUE

**Or le territoire est à l'évidence un fournisseur privilégié de ces ressources relationnelles.** Il a un rôle prépondérant à jouer pour répondre aux défis de l'économie en devenant un opérateur de confiance, un fournisseur de densité de relations (fournisseurs/donneurs d'ordre, industriels/ingénieurs, PME/Grand groupes...), de facilitations des apprentissages, etc.

Certaines entreprises l'ont déjà compris, à nos élus d'engager le dialogue ; d'autres n'en ont pas encore conscience : pour leur devenir sur nos terres, à nos élus d'aller à leur rencontre, leur expliquer notre projet de territoire et les y associer.

**Les grandes firmes comme les PME ont besoin de bases locales** et doivent dé-

velopper des stratégies territoriales. Dans un contexte de mutation économique et de re-composition des territoires, les entreprises, au même titre que nos partenaires traditionnels, doivent trouver une place dans les processus d'intelligence collective. De tel processus, où les dynamismes internes et les forces externes s'imbriquent et se conjuguent n'ont rien d'automatique. Ils dépendent peu des facteurs géographiques traditionnels. Ils sont en revanche fortement influencés par des facteurs sociopolitiques, ce qui confère à nos responsables politiques de réelles marges de manœuvre, des responsabilités et des possibilités d'action. On est bien loin de l'impuissance de la chose politique parfois stigmatisée, trop souvent minorée.

**Adrien SAVARY**  
Commission Entreprises

## LES PROPOSITIONS DU PARTI SOCIALISTE

Nous proposons l'introduction d'une «**sécurisation des parcours professionnels**». Il s'agit de permettre des transitions pour chaque salarié durant toute sa vie active entre les temps de formation, d'emploi et de reconversion.

Cette avancée sociale suppose la conjugaison de plusieurs dispositifs :

- Les premiers s'appliquent aux entreprises : les employeurs doivent **explorer les évolutions alternatives aux licenciements** : formation, mobilité interne, reclassements. La négociation collective interprofessionnelle doit en fixer les règles. Nous dissuaderons les entreprises qui licencient aux seules fins de répondre à des exigences financières ou sous la pression de leurs actionnaires en leur imposant des efforts financiers. Ce qui signifie que non seulement **nous rétablirons la loi de modernisation sociale** mais que **nous en renforcerons son caractère dissuasif.**

- Les seconds doivent **permettre aux salariés de maîtriser les étapes successives de leur carrière professionnelle.** Nous ouvrirons un droit individuel à la formation tout au long de la vie qui sera d'autant plus élevé que la formation initiale aura été brève et non diplômante. En cas de rupture brutale (plans sociaux, licenciements collectifs), le salarié se verra proposer un contrat de reclassement pour une durée d'un an, dont la vocation sera de lui garantir le maintien de son salaire et de ses droits sociaux en contrepartie du suivi d'une formation qualifiante.

- Les troisièmes doivent concerner **les bassins d'emplois.** Face aux restructurations et aux délocalisations, c'est à ce niveau que s'opèrent le plus fortement les mobilisations et que s'expriment concrètement les solidarités.

Extrait du texte de synthèse du Congrès du Mans.

**PAYS DES DROITS DE L'HOMME ?**

**La politique sarkozienne de l'immigration précarise les étrangers en situation régulière**

Sarkozy bafoue les droits de l'homme en faisant arrêter à la sortie des écoles des parents sans-papiers qui viennent chercher leur enfant et en demandant aux proviseurs de lycée de dénoncer leurs élèves en situation irrégulière. Mais le durcissement des conditions du regroupement familial, la prochaine systématisation de l'entretien préalable au mariage mixte rendent plus difficile aussi la vie des étrangers en situation régulière. Signons et relayons le manifeste «Droit de cité en danger».

**ÉCOLES : PLUS POUR LE PRIVÉ**

**Une circulaire déséquilibre le financement des écoles en faveur du privé**

Sous couvert de rappeler le principe de parité – une commune doit payer, pour les élèves du privé, la même chose que pour ceux du public – la circulaire 2005-206 du 2-12-2005 d'application de la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales définit de façon très extensive les dépenses à prendre en compte pour calculer la somme à verser aux écoles privées : elle alourdit nettement les dépenses de fonctionnement obligatoire.

**MICHELLE BACHELET, une Présidente socialiste pour le Chili**

Les électeurs chiliens, par 53,5% de leurs suffrages, ont élu le 15 janvier, pour la première fois dans l'histoire, une femme à la présidence.

Son père, le général Bachelet, ministre de Salvador Allende, est mort sous la torture après le coup d'Etat de 1973.

Elle-même comme sa mère Angela furent victimes des tortionnaires avant de s'exiler.

Engagée au Parti Socialiste, elle devint après le retour à la démocratie, ministre de la Santé (2000) puis de la Défense (2002), postes où elle affirma ses compétences et son exceptionnelle personnalité. Devant les 400 plus haut gradés militaires, tous des hommes, elle se présenta ainsi : « Je suis une femme, socialiste, agnostique et divorcée, autrement dit pour vous, les quatre péchés capitaux »

**C.P.E., LES VRAIES INTENTIONS DU MEDEF PAS «MIEUX QUE RIEN», LE CPE EST UNE REMISE EN CAUSE DU CODE DU TRAVAIL ET DES DROITS ÉLÉMENTAIRES DES TRAVAILLEURS AU PROFIT DU MEDEF.**

A la manifestation du 7 février à Rennes, une mobilisation réussie : plus de 10 000 manifestants.

Dans tout l'imbroglie de cette diarrhée législative et réglementaire, le C.P.E. est avant tout un symbole. Parce qu'après les différents événements qui se sont déroulés dans les banlieues, le gouvernement montre qu'il compte continuer à mener une politique discriminante par rapport aux jeunes, et qu'il compte amplifier la remise en cause de ce que le patronat français n'a jamais admis : l'existence d'un contrat à durée indéterminée, et tout ce qui va avec, en termes de protection sociale, de durée légale du travail, de droit du licenciement, d'institutions représentatives du personnel, etc.

Plus largement, on peut sincèrement s'interroger sur la volonté réelle du gouvernement de faire reculer le chômage. Les paradoxes de sa politique peuvent devenir assez rapidement des contradictions. Comment, en effet, vouloir montrer une priorité à l'emploi des jeunes, alors que dans le même temps, plus ou moins subrepticement, il vient de mettre en place :

- les contrats vieux (les contrats dernière embauche ?) avec 2 C.D.D. de 18 mois entre 57 et 60 ans
- la possibilité de cumuler emploi et retraite
- la possibilité d'avoir un contrat à temps partiel en même temps que de l'intérim
- le passage du départ en retraite de 65 à 67 ans pour les fonctionnaires.
- le dé plafonnement des heures supplémentaires
- etc.

Or, toutes ces mesures pour allonger la durée du travail empêchent quasi «mathématiquement» un afflux de jeunes vers l'emploi. Le but réel est donc bien alors de vulnérabiliser la partie de la main d'œuvre qui va trouver du travail, et non de provoquer une baisse massive du chômage. Politiquement, il faut que celui-ci baisse, mais pas trop, car cela encouragerait les revendications salariales, et enlèverait tous les moyens de pression sur les salariés, notamment le chantage à l'emploi.

Le C.P.E. comme symbole, pour le Premier ministre est bien en soi une pression sur les salaires, contre les syndicats, contre le Code du travail, les conventions collectives...

Pour Monsieur de Villepin, le C.P.E. est un enjeu majeur. En cas de succès, il aura fait mieux que Madame Thatcher dans une mise au pas des syndicats et de tous les salariés de notre pays. Dans la foulée il n'aurait plus qu'à instituer son «Nouveau Code du Travail» par ordonnances en mai prochain et ce serait l'apothéose. Ces cadeaux faits au MEDEF ne sont probablement pas sans arrière-pensées...

**Vincent BAUDOIN**

Délégué Fédéral  
à la Formation professionnelle

La Commission Entreprises 35 a réalisé un dossier sur le CPE. Demandez-le à la Fédération ou consultez-le en ligne.

# Notre histoire

## L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT : UN COMBAT PERMANENT

«La peine de mort est contraire à ce que l'humanité depuis 2000 ans a pensé de plus haut et rêvé de plus noble». Cette déclaration de Jean Jaurès reste d'une actualité frappante.

Les rangs des abolitionnistes croissent indiscutablement au fil des ans, mais en 2005 entre 10 et 15 000 exécutions capitales ont eu lieu sur notre planète, la Chine figurant en tête de cet exécrable classement.

L'avancée est pourtant spectaculaire en l'espace de 60 ans :

1945 : 15 Etats ont aboli la peine de mort.

1982 : 37 Etats ont aboli dont la France (9 octobre 1981).

2005 : 92 Etats auxquels il faut ajouter 30 pays qui ne procèdent plus à l'exécution des condamnés à mort.

Malheureusement, de grandes nations maintiennent la peine de mort dans leur Code pénal : outre la Chine, de nombreux pays asiatiques (Inde, Japon...) et africains (Egypte, Nigeria...) et bien sûr les Etats-Unis d'Amérique qui ont procédé à 59 exécutions en 2004 notamment au Texas, en Floride et en Alabama.

Bien que le contexte répressif ait été renforcé par les attentats du 11 septembre 2001, la Cour Suprême a décidé le 1<sup>er</sup> mars 2005 de ne plus faire mourir les condamnés de moins de 18 ans.

En France, la lutte pour l'abolition est un long combat initié par la Constituante où le rapporteur du Code pénal, Le Pelletier de St Fargeau, plaida dès 1791 en ce sens.

Il a fallu près de deux siècles pour que Robert Badinter, mettant en œuvre une promesse de François Mitterrand, soumette une décision historique à l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981.

363 députés ont voté l'abolition, 117 contre. Au Sénat, le scrutin fut plus serré : 160 pour, 126 contre.

L'abolition n'est cependant jamais acquise définitivement : en 25 ans, 30 tentatives de la droite parlementaire ont voulu rétablir la peine de mort, la dernière en date en avril 2004 «pour les auteurs d'actes de terrorisme» présentée par 47 députés UMP.

Ce combat ne peut s'exempter d'une réforme de notre justice et des prisons.

### L'appel de Clairvaux

L'appel en janvier dernier de 10 condamnés à perpétuité de la centrale de Clairvaux souhaitant le rétablissement de la peine de mort, préférant «en finir une fois pour toutes plutôt que crever à petit feu» en dit long sur le malaise du système carcéral accentué par le climat répressif entretenu par la droite. La détention provisoire a progressé de 90% en 4 ans !

Souvent dénoncée mais jamais atténuée, la surpopulation carcérale (60 000 personnes écrouées pour 46 000 places) est une honte pour notre civilisation.

**Michel BIHAN,**

Section de Cesson-Sévigné

## Nos collectivités



### Les Champs Libres : ENTREZ, C'EST OUVERT !

Offrir aux 37 communes de l'agglomération un établissement culturel de 24 000 m<sup>2</sup> pour renforcer, accompagner leur développement autour d'une dynamique partagée, c'est une belle histoire qui commence et une réalisation communautaire audacieuse et innovante dans le paysage des communautés d'agglomérations.

Les Champs Libres participeront ainsi de façon forte et permanente à la formation de citoyens-acteurs de la société.

En prenant appui sur l'organisation de conférences, d'expositions et d'édition, deux grands champs de réflexion seront ouverts : l'homme dans la société et l'évolution des civilisations. Dans toutes leurs interventions les acteurs de cet établissement auront à cœur d'offrir des niveaux de lecture adaptés à ses différents publics : jeunes, adultes, chercheurs et passionnés.

#### Musée :

100 000 documents numérisés  
13 000 livres accessibles

#### Bibliothèque :

565 places pour les lecteurs  
180 000 documents en accès libres  
500 000 documents

**Un espace des sciences pour tous.**

## Vu/Entendu

### LA COLÈRE DES ÉLUS SOCIALISTES

Cette campagne de protestation contre les mesures gouvernementales à l'égard des collectivités locales mobilise les élus pendant 10 semaines avec un temps fort du 7 au 12 mars où chaque région, chaque département mettra en valeur les manquements de l'Etat à ses engagements vis-à-vis des collectivités. Un «Etat prédateur» — selon l'expression de Marylise Lebranchu, responsable de la Maison des élus du PS — qui fait supporter aux autres ses défaillances financières. Un exemple frappant : le Conseil général d'Ille-et-Vilaine supportera en 2006, 32 millions d'euros du fait des transferts de charges de l'Etat.

La campagne s'achèvera à Lille, le 1<sup>er</sup> avril, par les Etats généraux des élus de France.

D'ici là, le Parti va diffuser son projet de texte sur le «nouvel âge de la décentralisation», faire connaître et signer dans toute la France l'appel des élus locaux.

Un site Internet dédié à la campagne est ouvert. Tous les élus sont appelés à faire part, de leurs témoignages et de leurs propositions.

<http://www.lacoleredeselus.com/tiki-index.php>

### DISCRIMINATION : VIGILANCE !

#### Discrimination positive ou développement de l'exclusion ?

La discrimination positive comporte des limites. Il nous incombe de porter une réflexion collective qui créera un nouveau pacte républicain, afin de lutter contre toutes les discriminations, à l'embauche, dans les loisirs, dans les déroulements de carrière, les contrats de travail, la santé, le droit de vote des travailleurs étrangers...

Le parti en fait une de ses priorités en organisant le 25 mars prochain un colloque sur la «discrimination à l'embauche».

### LOGEMENT SOCIAL : le parent pauvre

La droite a choisi le cynisme et l'hypocrisie pour vider l'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbain votée sous le gouvernement Jospin en décembre 2000. Quelques heures après avoir embrassé l'abbé Pierre et l'avoir assuré du maintien des 20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, la droite a voté nuitamment le 26 janvier un amendement incluant dans le logement social toutes les opérations d'accession à la propriété (avec un seuil à définir) et les acquisitions de logements obtenues grâce au prêt à taux zéro.

## La section de Bruz

**E**lu secrétaire de section à l'occasion du congrès, Bertrand Deloffre est entouré d'un bureau renouvelé : sur 7 membres, 5 le rejoignent pour la première fois. Nous avons respecté l'équilibre issu du vote sur les motions pour que notre action locale réponde à l'aspiration de chaque militant.

### Trois objectifs fixés

La section s'est fixé trois objectifs à réaliser. Le premier est de développer le nombre d'adhérents. Sur un territoire de 40 000 habitants, le Parti Socialiste doit être capable d'accueillir plus de militants et de sympathisants qu'aujourd'hui. La section bénéficie d'un réseau important de contacts qui s'est enrichi notamment à l'occasion de la victoire de Philippe Bonnin à l'élection cantonale de 2004.

Pour attirer un large public, nous avons fait évoluer nos réunions de section en y consacrant une partie à un débat sur une thématique précise : Industrie et délocalisations (avec des syndicalistes de *CF-Gomma*), politique de défense et arme nucléaire ont été, par exemple, les thèmes abordés en janvier et février.

Emilie Lemoine, secrétaire adjointe chargée de la Communication travaillera avec une équipe de militants à **développer l'expression de la section** à travers un journal distribué à tous les habitants et la création d'un site web pour faciliter la diffusion de l'information et améliorer la réactivité et l'interactivité.

Enfin les socialistes seront très présents dans **la préparation des échéances électorales**. Le développement des adhésions et la communication doivent être au service des victoires électorales que nous devons obtenir en 2007 et 2008. Pour ce qui concerne la présidentielle et les législatives, nous nous inscrirons dans la dynamique nationale en engageant des actions locales pour soutenir les candidats. Ce sera l'occasion de fédérer nos

### CONTACTER LA SECTION



**Secrétaire de Section :**  
Bertrand DELOFFRE  
06 18 56 00 39  
bertrand.deloffre@free.fr

Réunion le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois par alternance dans chaque commune du canton

sympathisants et préparer les municipales de 2008. La section prendra toute sa place dans le renouvellement des exécutifs communaux.

### Conquérir de nouvelles villes

Mais l'enjeu essentiel est de conquérir de nouvelles villes et notamment celle de Bruz. «Un collectif s'est constitué pour préparer cette échéance et le Parti Socialiste y participe aux côtés d'autres partis de gauche et de citoyens engagés. Le Parti Socialiste devra être actif sur le plan de la formation pour accompagner les futurs candidats à mieux appréhender les enjeux et les problématiques locales».

Si l'actualité met en avant une opposition gauche-droite au niveau national, notre devoir est de faire comprendre que cette différence de politique existe aussi à l'échelon local quelle que soit la taille des communes et Communautés d'agglomération.

Education, culture, solidarité, urbanisme, emploi, intercommunalité... les communes actuellement à gauche ont su montrer leurs différences avec la droite sur ces sujets... La section socialiste du canton de Bruz entend œuvrer pour étendre la vague. C'est l'objectif fixé par le bureau de la section pour les deux années à venir.

**Bertrand DELOFFRE,**  
Secrétaire de section.

### Quelques données

22 adhérents (2005), plus de 130 sympathisants (chiffres stables depuis plusieurs années, en évolution depuis début janvier 2006).  
Le territoire de la section s'étend sur les 7 communes du canton de Bruz : 40 000 habitants.

**Bourgarré :** SE  
**Chartres-de-Bretagne :** gauche  
**Orgères :** SE  
**Saint-Erblon :** SE

**Bruz :** droite  
**Noyal-Châtillon-sur-Seiche :** SE  
**Pont-Péan :** SE

## PROCHAINES RÉUNIONS des COMMISSIONS FÉDÉRALES

**Mercredi 22 Février à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

**Lundi 27 Février à 19 heures :**

Commission Santé

**Mercredi 22 Mars à 20 h 30 :**

Commission Education

**Mercredi 29 Mars à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

Ces réunions se dérouleront au local fédéral.

### Projet 2007

**Rennes sera une des huit villes de France à accueillir une étape des Etats Généraux du projet !**

**Le thème retenu est l'égalité entre hommes et femmes, entre générations. Ce rassemblement aura lieu le samedi 8 avril, mobilisez-vous pour cette journée !**

Une **session de formation fédérale** à destination des nouveaux adhérents (moins de trois ans dans le parti) se tiendra avant l'été. Elle portera sur l'organisation et l'histoire du parti (le PS français de 1905 à nos jours, le bilan des dernières mandatures socialistes, les socialistes en Europe). L'inscription préalable est nécessaire. Si tu es intéressé(e), fais-toi connaître auprès de ton secrétaire de section ou retourne à la fédération le bulletin qui te sera adressé prochainement.

Quand tu recevras ce numéro de l'*Unité 35*, la **newsletter** hebdomadaire de la Fédération aura déjà été lancée ! Ne perds pas plus de temps et abonne-toi en écrivant à [fede35@parti-socialiste.fr](mailto:fede35@parti-socialiste.fr)

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à l'Unité 35 arrive à échéance ? un bon réflexe : réabonnez-vous...**

**Bulletin à renvoyer à l'Unité 35  
45 bis, bd de la Liberté - 35000 RENNES**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_

(0,76 €, le numéro - 10 numéros par an).  
Chèque à l'ordre de l'Association Départementale de Financement du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine (ADFPS 35).